AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-8-64 338

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIEGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Supplément n°2 au Bulletin n° 47 1964 - 22

- AVERTISSEMENTS -

VIGNE

MILDIOU : Dans les vignes grêlées(notamment fin juillet) et partout où les chutes de pluies récentes ont provoqué la pousse de jeune feuillage, il y a intérêt à effectuer un traitement dès à présent en préférant un produit persistant (type bouillie bordelaise bien neutralisée).

BLACK-ROT : Dans les foyers, pour éviter de nouveaux dégâts sur grappes, appliquer un nouveau traitement qui pourra se confondre avec celui destiné à combattre le Mildiou.

VERS DE LA GRAPPE : Des captures de Cochylis (3ème vol partiel) et d'Eudémis sont constatées depuis quelques jours. Elles sont généralement peu nombreuses. Dans les vignes où des dégâts ont été observés lors des précédentes générations; il est prudent de placer un traitement par poudrage à l'aide de produits de type préventif, dès à présent.

Rappelons que les blessures causées par les morsures de vers de la grappe pourraient être à l'origine de dégâts de Pourriture grise si le temps devenait favorable à ce champignon (temps humide). Respecter scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi des produits insecticides (cas des raisins de table notamment, ou des cépages à maturité précoce).

ARBRES FRUITIERS

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : (protection des fruits à pépins) : Le passage de la Tordeuse Orientale sur les fruits à pépins a été observé et des oeufs ont été déposés sur poires et sur pommes, surtout dans les vergers de fruits à pépins situés à proximité de vergers de fruits à noyau.

Il est conseillé d'effectuer dès réception un traitement soigné en utilisant l'un des produits cité dans l'Edition spéciale, à la dose prescrite. Pour être efficace, l'application doit être aussi parfaite que possible, ce parasite étant l'un des plus difficile à détruire.

CARPOCAPSE : Le second vol se poursuit et des pontes sont encore déposées lors des soirées favorables. Si l'on n'envisage pas de combattre également la Tordeuse Orientale, placer un nouveau traitement vers le milieu de la semaine du 24 au 30 Août.

CERATITE (ou Mouche des fruits) : Cet insecte manifeste une activité assez sérieuse, en particulier au voisinage des agglomérations.

Jusqu'alors, ce sont les pêches de variété tardives qui ont hébergé les larves (asticots) mais à présent les adultes (mouches) vont se porter sur les fruits à pépins (poires et pommes).

Ce sont les variétés de demi saison qui vont les attirer d'abord. Il y a donc lieu d'envisager un traitement avec un produit efficace (voir bulle-

P./338

tin du 6 Août) dans les vergers et sur les variétés susceptibles d'être attaqués.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Dans les vergers où des taches existent, on pourra ajouter un fongicide à la bouillie destinée à combattre l'un des parasites animaux cités plus haut.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Cet insecte présente actuellement une activité notable. Effectuer dès maintenant un traitement en préférant un insecticide à action curative (type ester phosphorique).

TOULOUSE, le 20 AOUT 1964

les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

l'Inspecteur
de la Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi
le Directeur-Gérant : L. BOUYX